

Tarifs de l'EMS Beau-Séjour pour 2024

■ Prix de pension à charge du résident

■ Prix de pension journalier long séjour à charge du résident :

▪ Forfait SOHO	Frs.	168.15
▪ Investissement mobilier	Frs.	3.65
▪ Investissement immobilier	Frs.	6.15
Total de l'hébergement	Frs.	177.95

■ Participation aux soins

	Frs.	23.00
--	------	-------

Total à charge du résident **Frs. 200.95**

Ces tarifs sont applicables aux personnes qui résident dans le canton de Vaud depuis minimum 1 année où pouvant justifier d'un assujettissement fiscal principal de 5 ans au moins

■ Prix de pension journalier court séjour (max. 30 jours/année) à la charge du résident

Frs. 60.00

Le résident au bénéfice des prestations complémentaires PC AVS/AI peut faire parvenir sa facture de participation aux PCG et se voir rembourser Fr. 30.- par jour

■ Allocation pour impotent

▪ Faible	Frs.	245.00
▪ Moyenne	Frs.	613.00
▪ Grave	Frs.	980.00

■ Chambre individuelle

▪ Supplément chambre à 1 lit	Frs.	330.00 par mois
▪ Supplément pour chambre à lit avec sanitaire privé	Frs.	450.00 par mois
▪ Supplément pour chambre à 1 lit avec douche privée	Frs.	500.00 par mois

Prestations supplémentaires à choix 2024

■ Autres prestations

- | | |
|---|---------------------|
| ■ RC collective AXA | Frs. 20.00 par an |
| ■ Abonnement téléphonique
Non comprises les communications internationales | Frs. 25.00 par mois |
| ■ Raccordement de télévision –
Téléréseau | Frs. 13.00 par mois |

■ Services divers

- | | |
|--|---|
| ■ Transport | Prestataires externes
selon leurs tarifs |
| ■ Couture <ul style="list-style-type: none">▪ Divers – retouches▪ Marquage du linge (forfait) | Frs. 45.00/de l'heure
Frs. 130.00 |
| ■ Coiffeuse & Podologue | Prestataires externes
selon leurs tarifs |

